



CE DRRP: L'information de vos élus CFDT

Le trait d'union entre les salariés



Réunion de CE du 24 juin 2016, les infos...

24/06/2016

Consultation sur le projet de réorganisation de l'assistance PASC au sein des groupes de la DRRP:

Les élus Cfdt s'inquiètent de l'absence de mesures sociales concrètes et sérieuses, de mesures d'accompagnement pour nos collègues qui pour certains rencontrent de réelles difficultés face à la disparition de leur métier dans leur groupe d'origine.

Face au silence de la direction sur ce point, les élus Cfdt s'estiment dans l'incapacité d'émettre un avis. Une autre organisation syndicale s'étant exprimée, la direction mènera ce dossier à son terme.

Consultation sur le projet d'installation des Ingénieurs Patrimoniaux en région au cœur des territoires de la DRRP.

Pour les élus Cfdt, et malgré leur demande, l'absence de réponse économique sur ce dossier reste édifiante et nous met là aussi dans l'incapacité d'émettre un avis.

Une autre organisation syndicale s'étant exprimée, la direction mènera ce dossier à son terme.

Information du CE sur le projet des fermetures estivales :

25 agences pour 7 groupes seront concernées.

S'agissant de points de vente à 2/3 personnes, les salariés devant continuer à travailler se replieront sur des agences de proximité.

Pour les élus Cfdt, cette méthode préfigure des fermetures définitives d'agences en 2017.

Ces fermetures risquent d'avoir des conséquences sur la pratique des incitations commerciales, nous avons demandé à la direction de neutraliser en conséquence ces périodes pour les collègues concernés, la direction ne l'entend pas de cette manière.

Seuls les élus Cfdt réclamaient le respect du processus d'information/consultation légale seul endroit où nous pouvons encore peser quelque peu...

En l'absence de visibilité, les élus Cfdt se sont déclarés défavorables à cette pratique.

Prêts immobiliers, l'effet boomerang ???

Le retour du montage des prêts immobiliers dans les agences, suite à la surcharge de travail des CSI, semble se généraliser. Certains CP ou CC doivent maintenant faire face à cette situation, sans avoir bénéficié d'une réelle formation. De plus, cette nouvelle charge de travail ne respecte pas le projet initial de Préférence Client et risque de déstabiliser les collègues concernés. BNP PARIBAS doit donner les moyens humains afin de traiter les débordements et non pas des renforts ponctuels et temporaires.

Combien de CP et CC de la DRRP sont dans cette situation?

Combien manquent d'une réelle formation ?



CFDT :

866.000 adhérents CFDT !

1er syndicat Banques & Assurances !

La direction balaye cette question d'un revers de la main en nous opposant les renforts mis en place dans les groupes en difficulté pour répondre aux besoins en ce domaine.

Nous sommes dans la logique de l'autruche !!!

Quant à la formation induite, la direction est dans la même logique, la direction nous oppose simplement que l'accent a été mis sur la formation et que les commerciaux en sont bien bénéficiaires !!!

D'une façon générale, la direction nous oppose l'arrivée de PPC 2 et met en exergue les points d'amélioration. La direction reste optimiste, pour nous c'est plutôt de l'aveuglement poussé à l'extrême !!!

La direction nous dit remonter nos fortes inquiétudes au niveau national, mais pour autant, que cela change-t'il ?

Point sur les bonus donnés pour nos collègues des CSSB, P2R et PARC

Nos collègues n'étaient pas assujettis aux mêmes règles en fonction de leur provenance d'origine : soit DRP soit DRRP. Pour les élus Cfdt, il est donc important de mettre « à plat » ce dossier afin de repartir sur de bonnes bases. Il est important aussi que nos collègues puissent se situer le mieux possible quant à leur rémunération.

La direction se contente de nous communiquer les médianes :

400 € pour le CSSB, 700 € pour le P2R et 1.500 € pour le PARC.

Cette réponse est totalement insuffisante et ne nous permet aucune analyse sérieuse.

Là aussi, nous nous heurtons à la stratégie de l'autruche...

Minute service :

Dans certaines agences, elle a pris un caractère quasi obligatoire, les collègues y consacrant parfois plus d'une demi-heure (pour une minute à la base...)

Cela se veut un simple outil pédagogique, nous dit la direction.

MAIS, les élus Cfdt ont dénoncé la mise en place de challenge en la matière, d'obligations, d'intégration au sein du coaching collectif. Nous avons demandé à la direction de revoir le problème. Elle le fera dit-elle...

Mise en œuvre de la mutualisation DRP-DRRP ou en est-on ?

Les pôles (contrôle de gestion, digital, secrétariat général) sont mis en œuvre.

Nous n'en saurons pas plus à ce jour sur la stratégie à court terme de la maison...

Les managers ont-ils commencé à commenter la grille individuelle d'incitations commerciales produite par l'outil « incitco » pour le 1er quadrimestre?

La direction nous dit: un rappel sera fait pour que ces grilles soient commentées.

33 salariés ont dépassé le seuil des 150 % sur la DR



Quel est le nombre de fermetures d'agences depuis 2009 et Groupes impactés en DRRP.

4 agences sur 2011/2012. Depuis, 42 dossiers de fermetures ont été présentés et 28 agences réellement fermées.

Et le code de conduite ?

Les élus Cfdt demandaient une information/consultation sur ce sujet. Une mesure disciplinaire pourrait-elle être décidée pour non-respect d'une règle reprise dans ce seul code de conduite ? Le droit du travail repose en France sur le code du même nom et aucun article ne fait allusion à un quelconque code de conduite. Seul le règlement intérieur par les instructions qu'il comporte, s'impose à tous. Que se passera-t-il si un salarié refuse de répondre au quizz ad'hoc ? Sur ces points de droit, essentiels à yeux, nous n'avons donc aucune réponse

Chargés de renfort et indemnités diverses (frais de repas, IK) :

Avec une mission et des objectifs, le salaire devient superflu.



Les élus Cfdt demandent que ce sujet soit très rapidement débattu. Début juillet, les premiers changements vont intervenir et aucun débat n'a été engagé sur ce point. Déjà, la situation existante diffère d'un groupe à l'autre. La direction nous répond évasivement mais nous insisterons à nouveau sur ce point...

Vos correspondants:

Vos élus CFDT assurent une permanence tous les lundis .
DRBP
10-12 rue des Trois Fontanots,
92000 NANTERRE
06 73 98 52 45, 06 65 34 65 38, 06 67 24 54 97



Sophie Crépeaux



Isabelle Delcroix



Sylvie de Freitas



Anita Guignard



Corinne Murer



Bernard Avenel



Damien Marthon



Jean Marie Remy



Juan Antonio Gonzalez



Alain Meunier



Yannick Margerie

Vite !!! Rejoignez-nous !!!



SECTION SYNDICALE DRBP - ZSYDRBP - 10 rue des 3 Fontanot, 92000 Nanterre

www.cfdt.bnpparibas.com
twitter: @cfdtbnparibas

mail: NANTERRE BDDF CFDT DRRP @bnpparibas.com

Je suis d'accord avec l'action de la Cfdt et:

Je souhaite recevoir des informations par email Je souhaite adhérer Je souhaite vous rencontrer

Nom Prénom : e-mail :

tél. : Agence, entité, groupe de rattachement :

